

commun de la politique française et des efforts des citoyens. Ces derniers voient là, non sans raison, le moyen de reconquérir leurs anciens droits. Quant aux rois, ils n'ont pas oublié que la ville de Lyon et son territoire ont déjà appartenu à la France, et ils en préparèrent ainsi la réunion à leur couronne.

Les troubles qui suivirent la mort d'Héraclius, archevêque de Lyon de 1153 à 1163, firent intervenir pour la première fois, croyons-nous, la royauté dans les affaires des Lyonnais.

Deux compétiteurs, Drogon et Guichard, se disputaient le siège vacant. L'un et l'autre (1164-1165) s'adressèrent au roi de France, Louis VII, pour lui demander son appui. « Nous vous sommes tout dévoués, lui écrivait Drogon, vous nous trouverez toujours disposés à vous servir comme de fidèles sujets (1). » Guichard, de son côté, ne se bornait pas à promettre son obéissance personnelle et s'engageait à réduire le Lyonnais sous l'autorité royale (2). Ce dernier l'emporta (3), sans que nous puissions dire s'il dut son triomphe au roi.

Une fois appelée sur Lyon, l'attention des rois de France ne s'en écartera plus.

(1) Lettres de Drogon : — *Historiens de Fr.* T. XVI, pp. 88 et 125. — *Gallia chr.* t. IV (preuves de l'Eglise de Lyon), n° xxiii bis. — V. aussi une lettre du chapitre de Lyon au roi en faveur de Drogon : *Historiens de Fr.* t. XVI, pp. 125-126. — *Gallia chr.* (preuves de l'Eglise de Lyon), n° xxiv.

(2) Lettre écrite au roi par Thomas Becket. Le prélat anglais promet au nom de Guichard, son très-cher ami (*carissimo amico*), de réduire le Lyonnais sous l'obéissance de Louis VII : *Historiens de Fr.* t. XVI, p. 124-125.

(3) Alexandre III paraît avoir cassé l'élection de Drogon. Confirmant celle de Guichard, abbé de Pontigny, ce pape l'aurait consacré à Montpellier, le 8 août 1165. (*Historiens de Fr.* t. XIII, p. 307.)